

**Fra:** CRPM / CPMR secretariat  
**Sendt:** 13. november 2020 14:06  
**Til:** CPMR/CRPM Secretariat  
**Emne:** CPMR Policy Position: The New Pact on Migration and Asylum must not forget Regions

[MESSAGE IN ENGLISH](#)

[MESSAGE EN FRANÇAIS](#)



## CPMR POLICY POSITION

---

Ref.: CRPMCOU200200

Rennes, 13 November 2020

Dear Sir or Madam,

The European Commission's long-awaited new Pact on Migration and Asylum together with the associated legislative package was published last 23 September 2020.

The [Conference of Peripheral Maritime Regions](#) (CPMR) has responded to these proposals in a Position Paper adopted by the CPMR Political Bureau during the CPMR Annual General Assembly held on 29 October 2020.

In addition, on 20 October the CPMR Task Force on Migration, chaired by Mrs Annika Annerby Jansson, President of Region Skåne, submitted a response to an open consultation providing input towards the new Action Plan on Integration and Inclusion 2021-2024 that the European Commission is due to launch by the end of this year.

We are pleased to share with you these two documents:

- [The New Pact on Migration and Asylum must not forget Regions](#) (available in EN, FR, ES, IT).
- [CPMR answer to the EC consultation on Migrant Integration and Inclusion](#) (available in EN)

While migration and asylum correspond to a national competence, Regions are nevertheless important stakeholders having significant involvement and experiences in migration management, being often at the forefront and playing an active role. They therefore need to be considered within a multi-level governance and cross-sectoral approach to the delivery of related policies.

Three key messages form the core of the CPMR's position:

- 1. Rising to the challenges, towards shared responsibility:** The CPMR calls on the European Commission, Member States and Parliament to demonstrate ambition to overcome past failings and provide a holistic, sustainable, effective and humane response to migration and asylum management based on EU values, solidarity and shared responsibility.
- 2. Understanding and strengthening the regional role:** The CPMR calls for a better understanding of the role of Regions in all areas in which they have formal competences or where their action is needed or can provide added value in achieving EU and national objectives. The paper provides some insights into specific areas where Regions can contribute and advocates for their direct engagement in planning and programming at national level.
- 3. Addressing gaps on the ground with adequate instruments:** Regions are themselves often working with their own limited resources to deal with migration issues in their territories. The CPMR therefore requests better governance, programmes and funding opportunities to help Regions tackle specific challenges they are facing, build their capacities and ensure the long-term sustainability and effectiveness of their actions.

We hope these documents will meet with your interest and that our demands and reflections can be considered in the future EU policies and instruments dealing with migration that are currently under negotiation.

Yours sincerely,

**Cees Loggen**  
President of the CPMR  
Regional Minister of Noord-Holland

**Annika Annerby Jansson**  
Chair of the CPMR Migration Task Force  
President of Region Skåne

Madame, Monsieur,

Le très attendu Nouveau Pacte de la Commission européenne sur la migration et l'asile, ainsi que le paquet législatif correspondant, ont été publiés le 23 septembre 2020.

La [Conférence des Régions Périphériques Maritimes](#) (CRPM) a répondu à ces propositions dans une prise de position politique adoptée par le Bureau politique de la CRPM lors de l'Assemblée générale annuelle de la CRPM qui s'est tenue le 29 octobre 2020.

Par ailleurs, le 20 octobre, la Task Force de la CRPM sur les migrations, présidée par Mme Annika Annerby Jansson, Présidente de la Région Skåne, a soumis une réponse à une consultation publique en vue de contribuer au nouveau Plan d'action sur l'intégration et l'inclusion 2021-2024 que la Commission européenne doit lancer d'ici la fin de l'année.

Nous sommes ravis de partager avec vous ces deux documents :

- [Le Nouveau pacte sur la migration et l'asile ne doit pas oublier les Régions](#) (disponible en EN, FR, ES, IT)
- [Réponse de la CRPM à la consultation de la Commission européenne sur l'intégration et l'inclusion des personnes migrantes](#) (disponible en EN)

Si l'immigration et l'asile correspondent à une compétence nationale, les Régions sont néanmoins des acteurs importants qui ont une implication et une expérience significatives dans la gestion des migrations, étant souvent en première ligne et jouant un rôle actif. Elles doivent donc être considérées dans le cadre d'une gouvernance à plusieurs niveaux et d'une approche intersectorielle dans la mise en œuvre des politiques correspondantes.

Trois messages clés sont au cœur de la position politique de la CRPM :

1. **Relever les défis vers une responsabilité partagée** : la CRPM appelle la Commission européenne, les États membres et le Parlement européen à faire preuve d'ambition pour surmonter les échecs passés et apporter une réponse globale, durable, efficace et humaine à la gestion des migrations et de l'asile, fondée sur les valeurs de l'UE, la solidarité et la responsabilité partagée.
2. **Comprendre et renforcer le rôle des régions**: la CRPM appelle à une meilleure compréhension du rôle des Régions dans tous les domaines dans lesquels elles ont des compétences formelles ou dans lesquels leur action est nécessaire ou peut apporter une valeur ajoutée dans la réalisation des objectifs européens et nationaux. Le document fournit des indications sur les thématiques spécifiques pour lesquelles les Régions peuvent apporter leur contribution, et plaide en faveur de leur implication directe dans la planification et la programmation au niveau national.
3. **Comblent les lacunes sur le terrain avec des instruments adéquats** : les Régions travaillent souvent avec leurs propres ressources limitées pour aborder les questions migratoires sur leur territoire. La CRPM demande donc une meilleure gouvernance, des programmes et des opportunités de financement pour aider les Régions à relever les défis spécifiques auxquels elles sont confrontées, à renforcer leurs capacités et à assurer la durabilité et l'efficacité de leurs actions sur le long terme.

Nous espérons que ces documents susciteront votre intérêt et que nos demandes et réflexions pourront être prises en compte dans les futures politiques et instruments de l'UE traitant des migrations, qui sont actuellement en cours de négociation.

Nous vous prions de croire à l'expression de nos salutations distinguées.

**Cees Loggen**  
Président de la CRPM  
Ministre régional de Noord-Holland

**Annika Annerby Jansson**  
Présidente de la Task Force Migrations CRPM  
Présidente de la Région Skåne